

27 mai 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 27 mai 2005

Opération ALTHEA

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation militaire belge à l'opération ALTHEA, pour une durée de quatre mois, de fin juin à fin octobre 2005.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé la participation militaire belge à l'opération ALTHEA, pour une durée de quatre mois, de fin juin à fin octobre 2005.

L'opération ALTHEA, en Bosnie-Herzégovine (*), est principalement une mission de renseignements, mais ne disposait pas de reconnaissance à l'aide d'avions sans pilote (UAV). La Belgique propose dès lors une contribution composée de 6 avions sans pilote du type B-Hunter et son personnel de soutien. Ce détachement de 6 avions et de 52 personnes sera déployé à partir de Tuzla. Le personnel de l'opération se verra appliquer le statut administratif et pécuniaire "Engagement opérationnel - Engagement d'observation (AR 2003, coefficient 2)".(*) qui a repris les missions de l'OTAN en décembre 2004.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe